



Cofinancé par
l'Union européenne

socioux+

L'expertise de l'UE pour la protection
sociale, le travail et l'emploi

Termes de référence pour expert.e.s

Termes de référence pour activités

SOCIEUX+ 2025-08
Côte d'Ivoire



Pour distribution externe

SOCIEUX+ est mis en œuvre et cofinancé par

Partenariat dirigé par



TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte	4
1.1. Informations socio-économiques générales du pays	4
1.2. Situation du secteur d'intervention	4
1.3. Rôle de l'institution partenaire dans le secteur	6
2. Description de l'action	7
2.1. Objectif général	7
2.2. Objectifs spécifiques	8
2.2. Résultats attendus	8
2.3. Livrables finaux attendus	8
3. Méthodologie	8
3.1. Méthodologie générale (de l'action)	8
3.2. Activités prévues (plan de travail de l'action)	9
3.3. Inclusion des questions transversales	9
4. Description de l'activité	9
4.1. Tâches	9
4.2. Livrables attendus	10
4.2.1. Livrables pré-mission	10
4.2.2. Livrables finaux	11
5. Rapports et soumission des livrables	11
5.1. Formats	11
5.2. Soumission et approbation	12
5.2.1. Livrables pré-mission	12
5.2.2. Livrables finaux	12
6. Expertise requise	13
6.1. Profil d'expertise	13
Charge de travail	14
7. Candidatures	14
7.1. Appels à expertise	14
7.2. Sélection des expert(e)s	15
7.3. Contractualisation	16
7.4. Compensations financières	16
7.5. Frais de déplacement	17
8. Communication et visibilité	17
9. Code de conduite	17
À propos de SOCIEUX+	18

Code et pays partenaire : SOCIEUX+ 2025-08 Côte d'Ivoire

Titre de l'action : Soutien au 13^e Congrès Mondial de WAPES

Institution partenaire : Agence Emploi Jeunes

Numéro et titre de l'activité :

Activité 1 – Discours d'ouverture de la thématique « identifier les différentes facettes des évolutions démographiques et leurs impacts sur nos marchés du travail » lors du 13^e Congrès Mondial de WAPES

Dates de mise en œuvre et lieu de l'activité 1 :

- 21 avril – 6 mai 2025 préparation à distance
- 7-9 mai 2025 Congrès à Abidjan
- 12-23 mai 2025 rédaction de livrables

Fonctions et responsabilités de l'expert(e) :

Activité 1 : Expert.e principal.e

Domaine(s) d'expertise L'avenir du travail, marché du travail, économie informelle, statistiques du travail, analyse des données

Aptitude(s) et compétence(s) Recherche

Charge de travail :

Activité 1 - Expert(e) # : 6 jours au total (3 jours à distance ; et 3 jours sur place)

Référence de l'appel à expertise : 25-08/CIV/1

Date : 24-03-25

1. Contexte

1.1. Informations socio-économiques générales du pays

La Côte d'Ivoire est un pays d'Afrique de l'Ouest, bordé par le Libéria, la Guinée, le Mali, le Burkina Faso et le Ghana, avec une façade maritime sur l'océan Atlantique. Sa capitale politique est Yamoussoukro, tandis qu'Abidjan est le principal centre économique et urbain.

Avec une population d'environ 28 millions d'habitants, la Côte d'Ivoire est caractérisée par une grande diversité ethnique et culturelle. Le français est la langue officielle, et de nombreuses langues locales sont également parlées.

Économiquement, la Côte d'Ivoire est l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest, avec un taux de croissance du PIB estimé à 6,9 % en 2019, faisant d'elle l'une des économies à la croissance la plus rapide de la région. Cette performance est soutenue par une agriculture solide, notamment en tant que premier producteur mondial de cacao et un important exportateur de café et de noix de cajou. Les secteurs des services, des télécommunications, des transports et de la construction contribuent également significativement à cette croissance¹.

Sur le plan politique, la Côte d'Ivoire a connu des périodes de turbulence, mais elle œuvre activement à la consolidation de la stabilité et au renforcement de ses institutions démocratiques. Le pays s'engage également dans des programmes de développement en partenariat avec des organisations internationales, comme l'Union européenne, pour améliorer ses infrastructures et promouvoir une croissance durable².

La Côte d'Ivoire est résolument engagée dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), avec des efforts continus pour améliorer l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux infrastructures, tout en réduisant la pauvreté et en promouvant une croissance économique inclusive.

1.2. Situation du secteur d'intervention

A propos du 13^e Congrès de WAPES

Depuis plusieurs années, nos sociétés – quelle que soit la nature de nos économies, de nos systèmes de gouvernance ou de nos ressources – sont confrontées à des phénomènes issus principalement des activités et des évolutions humaines. De manière générale, le changement démographique, le changement climatique et le développement de l'économie numérique sont au cœur de ces préoccupations.

Même si ces différentes problématiques s'entrelacent dans leurs effets sur nos environnements, WAPES, l'Association Mondiale des Services Publics de l'Emploi a choisi de se tourner vers l'avenir pour son 13^e Congrès Mondial en mettant particulièrement l'accent sur le changement démographique, afin d'anticiper son impact sur les marchés du travail et les structures de l'emploi.

¹ <https://documents1.worldbank.org/curated/en/149401601444415154/pdf/Taking-Stock-and-Looking-Ahead-Cote-d-Ivoire-and-the-COVID-19-Pandemic.pdf>

² https://international-partnerships.ec.europa.eu/system/files/2022-01/mip-2021-c2021-9394-cote-ivoire-annex_fr.pdf

Pour les services publics de l'emploi, il s'agit de replacer l'humain au centre de ces mutations et des transformations qu'elles impliquent pour ses services et ses organisations. À l'occasion de ce congrès, WAPES souhaite travailler ensemble à la construction d'une vision prospective pour mieux accompagner les citoyens, utilisateurs des services, qu'ils soient étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants, chefs d'entreprise, ou encore acteurs socio-économiques et décideurs politiques.

Le thème central sera : Politiques actives de l'emploi et enjeux démographiques : quels défis pour les acteurs du marché du travail ?

La réflexion et les échanges collectifs seront articulés autour de quatre sous-thèmes, dont le premier permettra d'établir cette vision partagée du futur, tandis que les trois autres inviteront à réfléchir ensemble aux différents leviers à activer pour faire face à ces évolutions :

Sous-thème 1 : Identifier les différentes facettes du changement démographique et leur impact sur nos marchés du travail

Objectif : Comprendre et anticiper les enjeux auxquels les services publics de l'emploi (SPE) seront confrontés dans les années à venir.

Sous-thème 2 : Comment les SPE peuvent-ils mieux accompagner le développement d'économies innovantes et créatrices d'emplois pour répondre aux défis démographiques ?

Objectif : Identifier les différentes trajectoires économiques auxquelles les SPE pourraient contribuer, en intégrant la transformation verte et numérique, avec une priorité donnée à l'insertion sociale et aux entreprises communautaires.

Sous-thème 3 : Comprendre et mobiliser les nouveaux écosystèmes des SPE

Objectif : Déterminer les leviers permettant de mobiliser et de coordonner les différents acteurs du développement économique et social pour agir ensemble de manière plus efficace.

Sous-thème 4 : Remettre l'humain et les compétences au cœur des politiques de l'emploi et de nos organisations

Objectif : Placer le développement et l'adaptation des compétences au centre de nos préoccupations, tant pour les travailleurs confrontés aux évolutions de leur environnement que pour ceux qui les accompagnent (SPE, ONG partenaires, opérateurs privés, etc.).

La Côte d'Ivoire et le secteur du travail et de l'emploi :

Le cadre institutionnel du travail et de l'emploi en Côte d'Ivoire repose sur un ensemble de politiques, de structures juridiques et d'acteurs clés visant à réguler et à promouvoir le marché du travail dans le pays.

Cadre juridique :

La législation du travail en Côte d'Ivoire est principalement régie par le Code du travail adopté en 1995, remplaçant celui de 1964. Ce code introduit une flexibilité accrue sur le marché du travail, en adaptant les régulations aux dynamiques économiques et aux exigences du secteur privé. Il encadre les relations employeur-employé, les conditions de travail, le recrutement, le licenciement et l'aménagement du temps de travail³.

Politiques et programmes clés :

Pour répondre aux défis du marché du travail, la Côte d'Ivoire a mis en place plusieurs politiques et programmes stratégiques :

³

[https://webapps.ilo.org/static/english/emplab/download/nep/cote d ivoire/cote d ivoire national employment policy 2012.pdf](https://webapps.ilo.org/static/english/emplab/download/nep/cote%20d%20ivoire/cote%20d%20ivoire%20national%20employment%20policy%202012.pdf)

Politique Nationale de l'Emploi (PNE) 2016-2020 : Cette politique vise à améliorer les conditions de travail et de vie des travailleurs, à promouvoir l'emploi décent et à renforcer les capacités des institutions impliquées dans le domaine de l'emploi⁴.

Programme de Promotion du Travail Décent 2017-2020 : Ce programme, élaboré en collaboration avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT), se concentre sur la promotion de l'emploi productif, le renforcement de la protection sociale et le dialogue social⁵.

Principales parties prenantes :

Le secteur du travail et de l'emploi en Côte d'Ivoire implique plusieurs acteurs clés :

- Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale : il est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques nationales en matière d'emploi, de travail et de protection sociale.
- Agence Emploi Jeunes : cette agence est dédiée à la promotion de l'emploi des jeunes, offrant des services d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle.
- Organisations syndicales et patronales : elles jouent un rôle crucial dans le dialogue social, la négociation collective et la défense des intérêts de leurs membres.
- Organisations internationales : des institutions comme l'OIT et la Banque Mondiale collaborent avec le gouvernement ivoirien pour soutenir les initiatives liées à l'emploi et au développement du marché du travail⁶.

Défis et perspectives :

Malgré les efforts déployés, le marché du travail ivoirien fait face à plusieurs défis :

- Secteur informel prédominant : une grande partie de la population active est employée dans le secteur informel, caractérisé par des emplois précaires et un accès limité à la protection sociale⁷.
- Chômage des jeunes : malgré une croissance économique soutenue, l'insertion professionnelle des jeunes demeure un enjeu majeur.
- Renforcement institutionnel : il est essentiel de renforcer les capacités des institutions chargées de l'emploi pour assurer une mise en œuvre efficace des politiques et programmes.

1.3. Rôle de l'institution partenaire dans le secteur

L'Agence Emploi Jeunes (AEJ) en Côte d'Ivoire est un acteur clé de l'insertion professionnelle des jeunes. Voici un aperçu de ses principales missions et actions :

Missions principales :

⁴ https://mutualisation.ccmefp-uemoa.org/system/files/cotedivoire_polit_emploi_2016-2020.pdf

⁵

https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/%40ed_mas/%40program/documents/genericdocument/wcms_643766.pdf

⁶ <https://documents1.worldbank.org/curated/en/818831504783370202/pdf/AUS13233-WP-FRENCH-PUBLIC-2017-Vers-de-meilleurs-emplois-et-linclusion-productive.pdf>

⁷ <https://rodakar.iom.int/sites/g/files/tmzbdl696/files/documents/2023-06/pub2023-001-etude-national-du-marche-cote-divoire.pdf>

- Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes ivoiriens : L'AEJ agit comme un guichet unique pour les jeunes en recherche d'emploi, en leur offrant un accompagnement personnalisé et des solutions adaptées à leurs profils.
- Promouvoir l'entrepreneuriat : L'agence soutient les jeunes porteurs de projets en leur offrant des formations, des conseils et des financements pour les aider à créer et développer leurs propres entreprises.
- Développer les compétences : L'AEJ propose des programmes de formation professionnelle pour permettre aux jeunes d'acquérir les compétences recherchées par les entreprises.
- Favoriser la mise en relation entre les jeunes et les entreprises : L'agence organise des événements de recrutement, des stages et des visites d'entreprises pour faciliter la rencontre entre les employeurs et les jeunes talents.

Actions concrètes :

- Programmes d'entrepreneuriat : L'AEJ propose des programmes de financement et d'accompagnement pour les jeunes souhaitant créer leur propre entreprise, notamment à travers des activités génératrices de revenus (AGR).
- Stages et placements : L'agence met en relation les jeunes avec des entreprises pour des stages et des opportunités d'emploi salarié.
- Formations professionnelles : L'AEJ organise des formations dans divers secteurs d'activité pour renforcer les compétences des jeunes et faciliter leur insertion professionnelle.
- Accompagnement et conseil : L'agence offre un accompagnement personnalisé aux jeunes pour les aider à définir leur projet professionnel, à rédiger leur CV et à se préparer aux entretiens d'embauche.

Créée en 1988, **WAPES** compte à ce jour 78 membres services publics de l'emploi. Cette association de droit belge vise à :

- Faciliter l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre les services publics de l'emploi (SPE) du monde entier.
- Promouvoir la coopération entre les SPE pour améliorer leur efficacité et leur capacité à répondre aux défis du marché du travail.
- Soutenir les SPE dans leur mission d'optimiser le fonctionnement du marché du travail dans leurs contextes spécifiques.
- Agir comme une plateforme de communication pour les SPE, leur permettant de partager des informations, des publications et des vidéos sur leur travail.

2. Description de l'action

2.1. Objectif général

La sensibilisation et les connaissances en matière de protection sociale et de travail décent sont accrues

2.2. Objectifs spécifiques

Partager des connaissances sur les enjeux démographiques mondiaux et leurs impacts pour les acteurs des marchés du travail

2.2. Résultats attendus

Un discours d'ouverture décrivant l'état des lieux et une vision prospective de l'impact des évolutions de la démographie mondiale sur le marché du travail et l'évolution des emplois est délivré

2.3. Livrables finaux attendus

- Un discours d'ouverture de 45 min environs durant le Congrès (keynote presentation)
- Les supports (PowerPoint) à la présentation

3. Méthodologie

3.1. Méthodologie générale (de l'action)

Tous les trois ans, WAPES réunit tous ses membres afin de discuter et d'échanger sur un sujet phare pour le marché du travail et les services publics de l'emploi en particulier. Pour 2025, et pour la première fois dans l'histoire de WAPES, c'est le continent africain qui sera hôte.

Le 13ème Congrès de WAPES : « Politiques actives d'emploi et enjeux démographiques : Quels défis pour les acteurs des marchés du travail » aura lieu les 7, 8, 9 mai 2025 à Abidjan.

Le Congrès se centrera sur un thème central ; les politiques actives d'emploi et changements démographiques, quels défis pour les acteurs du marché du travail, et s'articulera autour de quatre sous thèmes :

1. Identifier les différentes facettes des évolutions démographiques et leurs impacts sur nos marchés du travail
2. Comment les SPE peuvent mieux accompagner le développement des économies innovantes et productives d'emploi pour répondre à ces défis démographiques
3. Comprendre et mobiliser les nouveaux « écosystèmes » des SPE
4. Replacer l'Humain et les compétences au centre des politiques d'emploi et de nos organisations

L'expert.e aura la responsabilité de délivrer le discours d'ouverture de la première thématique du Congrès, en mettant en lumière les défis et opportunités liés aux transformations

démographiques et leurs impacts sur le marché du travail mondial. La présentation devrait durer 45 minutes. L'expert.e travaillera en collaboration avec l'Agence Emploi Jeunes et le point focal WAPES pour développer la présentation.

3.2. Activités prévues (plan de travail de l'action)

Les activités suivantes sont actuellement prévues pour l'action :

- Activité 1 - Présentation lors du 13e Congrès Mondial de WAPES

Les présents termes de référence couvrent les services attendus pour la/les activité(s) du plan de travail décrits ci-dessus :

- Activité 1

3.3. Inclusion des questions transversales

SOCIEUX+ a conscience de l'importance d'inclure des questions transversales dans les politiques et systèmes de protection sociale, de travail et d'emploi. Les questions transversales suivantes sont dûment prises en compte :

- Égalité des genres ;
- Bonne gouvernance ;
- Durabilité environnementale ;
- Droits de l'homme (y compris les droits des enfants, des personnes handicapées, des groupes vulnérables et des minorités) ;
- Inclusion sociale et économique de groupes vulnérables ; et,
- Inégalité.

4. Description de l'activité

4.1. Tâches

L'expert(e) principal(e) dirigera la mission sur place. Il/elle sera responsable de la production de tous les livrables liés à l'activité. Il/elle sera responsable de la préparation, de la coordination, de la mise en œuvre et des rapports concernant l'activité dans son ensemble vis-à-vis de SOCIEUX+.

Les principales tâches attendues de l'expert.e incluent :

Préparation et structuration du discours (à distance) :

- Acquiert une connaissance du contexte, examine les documents de référence pertinents éventuellement transmis par l'équipe SOCIEUX+ et/ou l'Institution Partenaire
- Analyse les tendances démographiques globales et régionales (vieillesse, urbanisation, migration, transition démographique).
- Évalue l'impact de ces tendances sur la structure du marché du travail (secteurs en tension, nouveaux besoins en compétences, productivité).
- établit, en étroite collaboration avec l'IP, la méthodologie et le programme de la mission (MeN)
- soumet la MeN pour approbation à l'Équipe SOCIEUX+ ;
- participe à la séance d'information préalable au départ avec l'Équipe SOCIEUX+ (environ 1 semaine avant la mission) ;

Présentation du discours (sur place) :

- Assure une intervention claire, percutante et adaptée au public du Congrès (dirigeants de services publics d'emploi, experts en emploi et démographie, décideurs politiques, organisations internationales et bailleurs).
- Illustre les propos par des données chiffrées, des études de cas et des tendances prospectives.
- Répond aux questions du public.
- Participe à une table ronde ou un panel d'experts si nécessaire.
- organise une séance d'information sur le contexte de la demande et les objectifs de la mission à l'attention de la Délégation de l'UE, s'il y a lieu ;
- transmet au Responsable de la communication de SOCIEUX+ tous les éléments susceptibles d'être utiles pour informer le public de l'activité (photos, interviews, notes ou articles) ; et
- à chaque étape de la mise en œuvre, assure la liaison avec l'Équipe SOCIEUX+ en cas de doute quant à l'admissibilité de propositions faites par l'IP, d'événements sensibles sur le plan politique ou de toute autre question pertinente pouvant nécessiter une position officielle de SOCIEUX+.

Phase de clôture et rédaction de livrables (à distance) :

- Finalise des livrables de l'activité, l'expert.pourra être invité.e à faire des changements aux rapports

4.2. Livrables attendus

4.2.1. Livrables pré-mission

- MeN : Une note méthodologique décrivant de manière détaillée l'approche de travail, les outils et les méthodes à employer, une analyse des risques, etc. ; et un programme de l'activité/la mission détaillant les réunions et séances de travail à organiser, les personnes à

rencontrer, etc. La Note méthodologique ne doit pas excéder 5 pages (hors page de garde et annexes).

4.2.2. Livrables finaux

- D1 : un rapport individuel de mission d'expert (ExMR) au format SOCIEUX+ (modèle fourni). Ce rapport est un produit confidentiel destiné uniquement à une utilisation interne par SOCIEUX+. (voir les instructions sur le modèle).
- D2 : un formulaire individuel de feedback d'expert (ExF) rempli en ligne (voir les instructions et le lien sur le modèle d'ExMR).
- D3 : un rapport d'activité (AcR) au format SOCIEUX+ format (modèle fourni). Il est destiné à l'institution partenaire et sera transmis aux principales parties prenantes de l'action. Le rapport décrira les tâches réalisées au cours de l'activité. Il apportera une contribution significative aux livrables finaux de l'action.
- Les supports finaux (présentation PPT, ou autres) au discours d'ouverture.

5. Rapports et soumission des livrables

5.1. Formats

Tous les livrables et produits de l'activité (notes, rapports, présentations, etc.) doivent être conformes aux formats et modèles fournis par l'Équipe de SOCIEUX+.

Tous les livrables et produits doivent être soumis en version électronique modifiable (Microsoft Word 97-2003 [doc], PowerPoint 97-2003 [ppt] et Excel 97-2003 [xls] ; ou en format équivalent OpenDocument). Les documents électroniques non modifiables tels que les « portable document format » (PDF) ne seront pas acceptés.

Les modèles de présentations électroniques à utiliser lors de l'activité/la mission seront fournis par l'Équipe de SOCIEUX+. Ces modèles sont en format Microsoft PowerPoint et sont conformes à la charte graphique de SOCIEUX+. Ces modèles doivent être utilisés comme seul format par tous les membres de l'équipe de mission. Ils doivent être utilisés pour toutes les présentations faites par l'équipe qui réalise la mission. L'utilisation par les expertes et experts de leurs propres modèles ou de formats de leur organisation d'origine n'est pas autorisée, sauf indication écrite contraire (par courriel) de l'Équipe de SOCIEUX+.

Toutes les versions des livrables ou d'autres produits utilisés ou produits pendant l'activité/la mission doivent inclure la clause de non-responsabilité suivante :

« *Clause de non-responsabilité :*

La responsabilité de cette publication incombe uniquement à ses auteurs. L'Union européenne, la Commission européenne, les partenaires de mise en œuvre de SOCIEUX+ et le personnel de SOCIEUX+ ne sauraient être tenus pour responsables de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui y figurent. »

Les expertes et experts contractualisés pourront se référer au dossier d'information qui leur sera fourni après leur contractualisation.

Tous les livrables doivent être soumis en anglais ou dans la langue de l'institution partenaire.

5.2. Soumission et approbation

Toutes les versions des livrables (avant-projets, version définitive ou autres) doivent être soumises directement et uniquement à l'Équipe de SOCIEUX+, sauf instruction écrite contraire (par courrier électronique) de l'Équipe de SOCIEUX+ aux expert(e)s.

5.2.1. Livrables pré-mission

- Les livrables antérieurs à la mission doivent être convenus avec l'institution partenaire, puis soumis à l'Équipe de SOCIEUX+ au plus tard 5 jours ouvrables avant le départ de l'expert.e pour la mission.
- Les livrables antérieurs à la mission seront transmis à SOCIEUX+, qui les examinera. Le feedback sur les livrables doit être communiqué à l'expert.e au plus tard 2 jours avant le départ pour la mission. Les commentaires et recommandations de ce feedback seront pris en compte dans la mise en œuvre de l'activité/la mission par l'expert(e)s. Une version mise à jour de la MeN, intégrant les feedbacks et recommandations de l'Équipe de SOCIEUX+ devra être à nouveau soumise par l'expert.e dès que possible.

5.2.2. Livrables finaux

- Les premières versions provisoires des livrables finaux doivent être soumises par l'expert.e à l'Équipe de SOCIEUX+ au plus tard 10 jours ouvrables après l'achèvement de la mission.
- Le feedback de l'Équipe de SOCIEUX+ sur la première version provisoire du rapport doit être communiqué dans les 5 jours ouvrables suivant sa soumission.
- Le feedback devra être intégré par l'expert.e dans les versions provisoires 5 jours ouvrables après la réception des commentaires.
- La seconde version provisoire des livrables sera soumise par l'Équipe de SOCIEUX+ à l'IP pour examen et approbation. L'IP devra approuver ou formuler des commentaires et/ou demandes de modifications au plus tard 5 jours ouvrables après leur réception.
- En cas de commentaires et/ou demandes de modifications, l'expert.e disposera d'un délai de 5 jours ouvrables supplémentaires pour produire une version définitive des livrables. De manière générale, une seule série de feedback et révision sera acceptée.
- Les paiements finaux et le remboursement des frais de déplacement de l'expert.e ne pourront être autorisés qu'une fois que la version définitive des livrables aura été approuvée par l'IP et SOCIEUX+.

6. Expertise requise

6.1. Profil d'expertise

Expert.e principal.e :

Domaine(s) d'expertise L'avenir du travail, marché du travail, économie informelle, statistiques du travail, analyse des données

Aptitude(s) et compétence(s) Recherche

Critères (essentiels/requis) :

a) Le type et le niveau d'études requis :

« Master » (ou diplôme universitaire supérieur équivalent nécessitant quatre (4) années d'études) dans les domaines d'expertise (voir ci-dessus), ou dans une autre discipline directement liée. En son absence, le master peut être remplacé par une combinaison de diplôme(s) académique(s) et d'années pertinentes d'expérience professionnelle combinant le domaine d'expertise et les compétences spécifiques demandées :

- un diplôme universitaire intermédiaire (« Bachelor », diplôme équivalent nécessitant trois (3) années d'études) avec trois (3) années supplémentaires d'expérience professionnelle ; ou,
- un diplôme universitaire de premier niveau (« Licence », titre ou diplôme équivalent nécessitant deux (2) années d'études) avec cinq (5) années supplémentaires d'expérience professionnelle.

L'expérience professionnelle supplémentaire utilisée pour calculer l'équivalence académique n'est pas prise en compte dans le calcul de l'expérience professionnelle générale minimale.

b) Le nombre d'années d'expérience professionnelle pertinente combinant le(s) domaine(s) d'expertise et les aptitudes et compétences spécifiques démontrées :

Expérience de **10 ans minimum** dans un institut de recherche, une Université, ou une administration publique liée à l'emploi.

c) Connaissances linguistiques requises : français, anglais, ou espagnol (des services de traduction/interprétation pourront être commissionnés par WAPES)

e) Autre(s) qualification(s) essentielle(s) :

- Excellente capacité de synthèse et de vulgarisation des données sur la population, les tendances migratoires, la natalité, la mortalité
- Anticipation des évolutions du marché du travail en fonction des dynamiques démographiques
- Études sur les effets de la transition démographique sur l'économie.
- Analyse des implications sur la productivité et la répartition sectorielle de l'emploi.

- Aisance dans la prise de parole en public.
- Maîtrise des données statistiques et économiques.
- Capacité à proposer des recommandations stratégiques.

Charge de travail⁸

	Préparation	Travail sur place	Rapports & livrables	Total
Expert(e) principal(e) (# 1)	2	3	1	6

7. Candidatures

7.1. Appels à expertise

Tous les appels à expertise pour les activités de SOCIEUX+ sont publiés en ligne sur [le site Web](#) de SOCIEUX+. Les expert(e)s intéressé(e)s doivent soumettre leur candidature sur le site Web de SOCIEUX+ : <https://pmt.socieux.eu> (actuellement uniquement disponible en anglais). La procédure de candidature est la suivante :

1. S'ils ne l'ont pas déjà fait, les expert(e)s doivent créer leur compte personnel SOCIEUX+ en cliquant sur « Create an account » (Créer un compte) en utilisant une adresse de courrier électronique. Les informations de connexion de leur compte seront transmises par courrier électronique.
2. Pour créer et soumettre leur profil, les expert(e)s doivent :
 - a) Fournir les coordonnées de contact⁹.
 - b) Fournir des informations sur leur(s) domaines d'expertise, compétences et historique d'emploi. Les expert(e)s sont seulement tenu(e)s de remplir un nombre limité de champs marqués d'un astérisque. Cependant, les expert(e)s sont encouragé(e)s à remplir avec détails les sections sur leurs domaines d'expertise et compétences, car l'Équipe de SOCIEUX+ examine régulièrement les profils dans la base de données afin d'identifier et de contacter des expert(e)s potentiel(le)s pour de futures missions.

⁸ Veuillez noter que les jours de voyage ne sont pas considérés comme des jours travaillés.

⁹ La base de données d'expert(e)s et autres outils de gestion de SOCIEUX+ se conforment au Règlement général sur la protection des données (RGPD) – Règlement (UE) 2016/679.

- c) Télécharger un curriculum vitae, de préférence en format Europass¹⁰.
3. Une fois que leur profil est approuvé par l'Équipe de SOCIEUX+, les experts et expertes peuvent postuler à tous les appels à expertise accessibles sous l'onglet « Call for experts » (Appel à expertise), en cliquant sur « Apply » (Postuler).

Si vous avez besoin de plus d'informations, veuillez contacter SOCIEUX+ par courriel à experts@socieux.eu en indiquant le numéro de référence de la candidature ou le code de l'action indiqué en page de garde des termes de référence.

Les institutions collaboratrices ou intéressées qui souhaitent mettre leur expertise à disposition pour un appel à candidatures spécifique peuvent contacter directement l'Équipe de SOCIEUX+ à l'adresse experts@socieux.eu.

7.2. Sélection des expert(e)s

Par principe, SOCIEUX+ mobilise des expert(e)s des administrations publiques et des organes mandatés des États membres de l'UE, ainsi que des praticien(ne)s travaillant pour des partenaires sociaux, notamment :

1. Les praticien(ne)s, les fonctionnaires et les employé(e)s d'organismes mandatés par l'État ;
2. Les collaborateur(trice)s et les employé(e)s d'institutions représentant des partenaires sociaux, tels que les syndicats et les associations d'employeurs ; et,
3. Les académicien(ne)s (chercheur(euse)s ou enseignant(e)s d'institutions publiques ou parapubliques).

Les expertes et experts publics en service actif des institutions collaboratrices sont prioritaires dans la sélection. Les consultant(e)s privé(e)s peuvent également soumettre leur candidature. Celle-ci ne sera étudiée que si aucun(e) expert(e) public/que adéquat(e) n'a pu être identifié(e). La mobilisation d'expert(e)s actuellement employé(e)s auprès d'agences internationales spécialisées se limite aux activités et/ou aux actions mises en œuvre conjointement avec l'agence d'origine de l'expert(e), telle qu'indiquée à « Entité de soutien » dans la Demande.

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s. Le processus de sélection peut inclure des entretiens menés par téléphone ou par d'autres moyens de communication.

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent télécharger **le Guide pour expertes et experts et institutions collaboratrices** disponible sur www.socieux.eu.

Chez SOCIEUX+ nous considérons que chaque expert(e) a sa valeur propre et apprécions la variété des expériences apportées au Projet. De ce fait, nous adoptons une politique stricte de non-discrimination. Nous pensons que toutes les personnes doivent être traitées de la même manière indépendamment de leur(s) race, sexe, identification de genre, orientation sexuelle, nationalité d'origine, langue maternelle, religion, âge, handicap, situation matrimoniale, nationalité, informations génétiques, grossesse ou de toutes autres caractéristiques protégées par la législation. Si vous estimez avoir été victime de discrimination, veuillez en informer l'Équipe de SOCIEUX+ dès que possible. Toute plainte fera l'objet d'une enquête appropriée.

¹⁰ Les modèles Europass pour les CV sont disponibles ici : <http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae/templates-instructions>

7.3. Contractualisation

Les expert(e)s public(que)s peuvent être en service actif ou à la retraite. Les salarié(e)s retraité(e)s d'agences spécialisées internationales ou d'agences de coopération peuvent également être mobilisé(e)s, sans que leur ancien employeur participe formellement à une action conjointe avec SOCIEUX+.

Les candidat(e)s présélectionné(e)s peuvent être tenus de communiquer les coordonnées de leur employeur ou la preuve de leur capacité à être directement engagés en vertu de leur statut de fonctionnaire, d'employée ou d'employé public.

Différentes options contractuelles :

- **Expert public français en activité** (contracté par Expertise France)
Lettre de mission (+ formulaire de cumul d'activités signé par le supérieur hiérarchique).
- **Expert public espagnol en activité**
Le fonctionnaire espagnol sera engagé par la FIIAPP conformément à ses règles internes.
- **Expert public de l'UE** (y compris les experts retraités ou privés français et espagnols)
 1. Contrat de prestation de service (CPS) avec l'expert (+ document d'autorisation de l'employeur indiquant les dates de l'activité + un numéro d'identification fiscale pour pouvoir émettre une facture) ; ou
 2. Société de portage salarial : experts ne disposant pas d'un numéro d'identification fiscale leur permettant de facturer des activités dans leur pays, mais qui sont autorisés à signer des contrats de travail temporaire conformément à la législation locale ; ou
 3. Contrat de prestation de service avec une institution : experts ne disposant pas d'un numéro d'identification fiscale leur permettant de travailler dans leur pays et qui ne peuvent pas signer de contrat de travail conformément à la législation locale.

7.4. Compensations financières

Les fonctionnaires contractuel(le)s ou les employé(e)s en service actif ou retraité(e)s ont droit à des indemnités fixes standard de 350 euros par jour ouvrable travaillé. Les honoraires des consultants et consultantes privés sont négociés en fonction de leur nombre d'années d'expertise pertinente et du barème standard de SOCIEUX+.

Les expertes et experts à la retraite sont assimilés aux employé(e)s public(que)s à toutes fins utiles, s'agissant des compensations financières fournies par SOCIEUX+.

Les réglementations nationales relatives à la rémunération et à l'indemnisation des agents publics et des fonctionnaires sont applicables et peuvent limiter le paiement des indemnités par SOCIEUX+. La responsabilité de la conformité et de la vérification incombe aux individus et à leur institution d'origine. Le paiement des impôts sur le revenu ou autres taxes relève de la seule responsabilité des expertes et experts mobilisés et/ou de leur organisation.

7.5. Frais de déplacement

Tous les frais de déplacement des expertes et experts mobilisés (publics, privés ou d'institutions internationales) sont pris en charge par SOCIEUX+ selon le [Guide pour expertes et experts et institutions](#) collaboratrices, qui donne des informations détaillées sur la conclusion de contrats avec SOCIEUX+ (version en vigueur à la date de signature du contrat).

8. Communication et visibilité

SOCIEUX+ pourra utiliser ses canaux de communication, tels que le site Web, la lettre d'information et d'autres moyens, pour partager des informations sur la réalisation et les résultats des activités. À cet effet, des contributions de personnes expertes mobilisées seront prévues.

Il sera ainsi possible de demander de petites contributions à des fins de communication et de visibilité, telles que des photographies, des textes courts et des interviews. Des séances d'information brèves pourront être organisées avec la personne responsable de la communication de SOCIEUX+ avant et après la mission. Ces séances offriront l'opportunité d'identifier des opportunités et des stratégies de communication.

Pour des activités et événements spécifiques et dans certaines circonstances, des produits de visibilité pourront être mis à disposition des personnes expertes, tels que des brochures, des classeurs, des clés USB, des carnets, etc.

9. Code de conduite

Les expert(e)s mobilisé(e)s par SOCIEUX+ prendront part aux activités de coopération technique depuis les étapes préparatoires jusqu'à la production des livrables. L'Équipe de SOCIEUX+ assistera les membres de l'équipe de mission en les appuyant et conseillant sur la préparation de la documentation d'information. L'Équipe de SOCIEUX+ recueillera les commentaires des institutions partenaires et parties prenantes pertinentes afin de veiller à ce que les rapports de mission et leurs recommandations soient remis aux autorités nationales, aux délégations de l'UE dans les pays partenaires et à la Commission européenne.

Les expertes et experts mobilisés ne représentent ni SOCIEUX+ ni l'UE. Les opinions techniques et recommandations exprimées relèvent de leur propre analyse. Ils ne doivent pas exprimer d'opinions négatives sur la mise en œuvre ou les actions soutenues par SOCIEUX+ devant des tiers. En revanche, ils doivent connaître les objectifs et le fonctionnement de SOCIEUX+ et promouvoir ses services sur la base de leurs connaissances, dans la mesure du possible.

Les expertes et experts s'acquittent de leurs fonctions dans le pays partenaire d'une manière qui soit pleinement conforme et respectueuse des institutions locales, des politiques et des comportements culturels. Elles ou ils adoptent un comportement approprié envers leurs homologues locaux

